

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. . . 25 c. Réclames: . . . 30 c. Faits divers: . . . 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 12 50 Six mois. . . 26 00 Un an. . . 50 00

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 30 JANVIER 1884

L'ANGLETERRE EN ÉGYPTÉ

Combinaison à la qu'il M. Chamberlain, dans un récent discours à New Castle, nous nous refusons à croire qu'en mettant le pied sur le sol égyptien, l'armée anglaise n'ait reçu que la mission d'un gendarme chargé de protéger les intérêts universels compromis par l'insurrection arabe.

Nous comprenons fort bien cette intention: elle est plus que logique. Mais nous comprenons mal la persistance dans une duplicité puéride, qui ne saurait faire de dupes à l'heure actuelle et qui devient parfaitement ridicule.

Tous ceux qui ont vu les Anglais à l'œuvre, depuis l'intervention directe de l'Europe dans les affaires égyptiennes, peuvent déclarer que jamais ils n'ont sincèrement désiré le rétablissement de l'ordre administratif et politique dans ce pays.

C'est pourquoi ils ne pardonnent pas encore au contrôle anglo-français qui, malgré eux, a, pendant un temps, imprimé au pays une marche régulière. S'imaginer qu'ils abandonneront quelque jour la proie qu'ils ont conquis à la faveur du trouble par eux provoqué est une pure folie; tenter de le faire croire après avoir assuré la suprématie anglaise dans toutes les branches du mécanisme gouvernemental, c'est se moquer du bon sens de l'Europe et jouer la plus inutile des comédies.

La rapacité britannique a mis l'Égypte dans un état qui ne saurait se prolonger. Le déficit se produit, et quand on le calcule, on voit qu'il s'explique et bien au-delà par l'entretien injustifiable de l'armée anglaise, dont le coût a déjà dépassé 17 millions. Ce n'est pas tout. L'on parle aussi, dans la presse anglaise, de faire payer non seulement aux Égyptiens, mais l'Europe, la gloire et la domination britanniques en révisant la loi de liquidation.

Les protestations s'éleveront de tous côtés. Le régime financier de l'Égypte est fondé sur un acte international. Il est inviolable. Nulle part et surtout en

France, l'on ne trouvera des pouvoirs publics disposés à solder avec les deniers nationaux le prix des conquêtes anglaises. Toute l'habilité de M. Chamberlain et de ses collègues échouera dans cette tentative, et ils en seront réduits à payer eux-mêmes ce que coûte la possession de l'Égypte; ils ne la payeront jamais ce qu'elle vaut.

LES PENSIONS DES MAGISTRATS

Sous ce titre on lit dans le Temps, feuille officielle:

On sait qu'aux termes de la loi du 30 août 1883, sur la réforme judiciaire, tous les magistrats éliminés au cours de la réorganisation du personnel avaient droit à une pension de retraite calculée sur la durée de leurs services.

Six cents et quelques magistrats ont été éliminés et l'on a dû procéder à la liquidation de leurs pensions, qui s'achève en ce moment. Mais, par un oubli bizarre du législateur, ces pensions ne pourront pas être payées immédiatement. On a, en effet, ouvert au budget un crédit de 1,000,000 fr. pour payer les arriérés de ces pensions, mais on a omis de faire voter par les Chambres un article de loi ordonnant l'inscription de ces pensions au Grand-Livre. Or, tant que cette disposition légale ne sera pas votée, le Trésor ne pourra pas payer les pensions.

Le gouvernement va être obligé de présenter un projet de loi spécial pour réparer cette lacune. Ainsi le gouvernement qui « élimine » plus de 600 magistrats, en s'engageant à leur servir une modique retraite en échange de leur carrière brisée, n'avait même pas songé à proposer les lois nécessaires pour pouvoir payer cette retraite, et les magistrats doivent attendre. Mais quels ministres avons-nous donc? Et c'est un officieux qui avoue ces faits, sans oser les blâmer!

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

On s'est souvent demandé quels sont les vrais sentiments du prince impérial d'Allemagne et quelle direction il imprimait au gouvernement de l'empire. S'il régnait. A cette question, qui intéresse si vivement la curiosité de la France, le Journal de Genève répond ainsi dans sa lettre de Berlin: « Qu'on ne dise pas que le prince héritier est l'adversaire décidé du chancelier. Il n'en a jamais donné aucune preuve. Tous les bruits qui courent à ce sujet sont faux et inventés. Dans ses heures de découragement et d'ennui, M. de Bismarck a parfois accusé — plus ou moins ouvertement (voir la brochure Prométhée du comte Anim) — certaines personnes haut placées de lui susciter des obstacles. Il aurait même en certaine occasion, prononcé le mot de conspiration.

Mais il ne s'est jamais plaint autant qu'on le croit de l'attitude du prince impérial à son égard. Frédéric-Guillaume, je vous l'ai déjà dit, attend patiemment son heure. Quand il sera assis sur le trône, on saura ce qu'il pense et ce qu'il veut. Il a pris le parti de ne rien faire qui puisse déplaire à son vieux père. Il laisse aller les choses jusqu'à ce qu'il ait le droit de les conduire lui-même. On le voit causer familièrement avec des libéraux, comme il cause avec des conservateurs. Sera-ce un monarque parlementaire et libéral? C'est possible, mais le contraire est possible aussi. Nul ne con-

naît le fond de sa pensée. C'est un livre bien fermé et qui ne s'ouvrira qu'à la mort de Guillaume.

LA LETTRE DE M. DUPUIS

Le Petit Journal a reçu de M. Dupuis la lettre suivante:

Hai-Phong, 1^{er} décembre 1883. Nous nous attendons d'un jour à l'autre à la prise de Son-Tay. Depuis ma lettre du 26 novembre, il n'y a rien de nouveau. Tout est relativement tranquille de notre côté. Mais des bruits courent qu'Hai-Phong doit être prochainement attaqué par des Chinois campés au-delà de Quang-Yen, et par des Annamites qui se trouvent à la montagne de l'Éléphant.

Je ne sais ce que ces bruits peuvent avoir de sérieux. Il faudrait avoir ici une bonne cavalerie pour éclairer au loin. Un escadron de cavalerie légère monté en Afrique rendrait ici en ce moment de grands services. Nos soldats s'épuisent, dans le Delta, à cette guerre de surprises et d'embuscades dans laquelle les Annamites et les Chinois excellent.

L'occupation militaire de Hong-Yen ayant été décidée, deux compagnies ont quitté Hanoi le 25 novembre, pour occuper cette ville, située sur le fleuve Rouge, à hauteur du bras de Phu-Ly.

En ce moment, l'ennemi est au Phun Ly, petite rivière au-dessus de Palan. Les équipages de la flottille ne vont plus à terre qu'avec difficulté. Les canonnières ont reçu un supplément de canons-revolvers.

Voilà l'esprit de l'invincible Lion. Tous fanfarons, ces Chinois. Mais, au premier revers, ils n'auront pas assez de jambes pour courir. Nous allons prendre Son-Tay, Bac-Ninh, Hung-Hoa et autres places. Tout cela est bien; mais après? Et le haut du fleuve?

Je vais faire une proposition à l'amiral. Je vais lui demander de mettre à disposition deux à trois cents tirailleurs algériens, des armes et de l'argent. Avec ces éléments, nous encadrerons des montagnards et, s'il le faut, les musulmans du Yunnan que je connais très-bien. Au lieu de remonter le fleuve, nous opérerons par derrière et je vous promets que les Pavillons-Noirs ne feront pas long feu. La Chine se mettra à plat ventre lorsqu'elle verra ces gaillards sur ses frontières, prêts à se mettre à la tête d'une formidable insurrection.

Vous connaissez la situation politique des provinces frontalières de la Chine: Yun-Nan et Kouang-Si. La population aborigène de ces provinces, composée de rameaux divers, lo-lo, pai-y, thos, xas, etc., se rattache à la race laotienne, et a été subjuguée depuis plusieurs siècles par les Chinois qui l'oppriment. Ces derniers qui forment à peine un dixième de la population, se sont empa-

rés des meilleures terres et habitent les villes, les vallées et les plaines. Les indigènes n'ayant pour eux que les terres maigres de quelques ravins ou vallées étroites, ne récoltent pas suffisamment pour vivre et sont obligés d'acheter une partie de leurs grains aux Chinois. Vis-à-vis desquels ils se libèrent en un certain nombre de journées de travail.

Lors de la grande insurrection du Yun-Nan, qui a pris fin vers 1872 après avoir laissé des haines terribles derrière elle, les indigènes avaient repris possession de leurs terres, non sans avoir toutefois chassé ou massacré les possesseurs; mais, une fois la rébellion apaisée, ils ont été obligés de reconnaître l'autorité de la capitale et les Chinois sont revenus plus maîtres que jamais.

Le gouvernement de Pékin sait tout cela et c'est peut-être la raison pour laquelle il désire si peu nous voir si près de ses frontières. Son aveugle obstination pourrait avoir pour lui des conséquences plus fâcheuses qu'une sage et loyale politique à notre égard. Car il faut qu'on se pénétre bien de cette vérité, c'est que pour faire la guerre à la Chine, il n'est pas besoin de soldats. Il faut des armes, de l'argent, les cadres seulement et une bonne direction. C'est tout ce qu'il faut dans un pays où l'armée ne se recrute que parmi les vagabonds et les voleurs, qui ne se font soldats que pour toucher une solde et avoir une patente de voleur.

On dira peut-être que les Pavillons-Noirs se battent bien. Oui, certainement, ils se battent bien, parce que chaque tête de Français représente une somme de piastres, suivant son grade. Et bien! donnez à d'autres Chinois le même prix pour la tête d'un Pavillon-Noir, et vous verrez comme ils se battraient bien pour toucher vos piastres. Les Pavillons-Noirs seraient capables de se couper la tête entre eux.

Haï-Phong, 4 décembre. Les Annamites n'ont pas renoncé à faire de l'agitation. Hier, dans l'après-midi, par un temps magnifique, 5 à 600 de ces malheureux, armés de quelques mauvais fusils à mèche ou à pierre, de lances et de piques, ont fait semblant de nous attaquer à Hai-Phong. Les troupes de la garnison, aidées du Lyng et d'autres petites canonnières leur ont donné la chasse. On en a tué une cinquantaine et blessé le double.

Vers cinq heures du soir, un village flamboyant à deux kilomètres au-dessus des magasins de la compagnie chinoise. On a dit qu'il y avait des Annamites cachés là-dedans.

La nuit tombante tout était redevenu tranquille. Le Tuang-Phu de Hong-Yen, accusé il y a quinze jours de complicité avec l'ennemi, a été amené à Hanoi et fusillé le 18 novembre à sept heures et demie du matin, en ville. Il n'a pas nié ce dont on l'accusait et a gardé son sang-froid jusqu'à son dernier moment.

Le 30 novembre, on a entendu une canonnade toute la journée dans la direction d'Hai-Dzuong.

La Surprise et le Yatagan ont reçu l'ordre de rallier Hanoi.

En face des concessions, il y a un grand nombre de jonques numérotées, ce qui semble indiquer un prochain transport de nombreuses troupes.

Deux petites colonnes sont parties dans la direction du Day pour chasser les pillards. Une canonnière doit également partir à la recherche de deux jonques de

guerre, qui un peu plus bas que Son-Tay, pillent, volent et brûlent tout sur leur passage.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier) Séance du samedi 19 janvier 1884. Présidence de M. LE ROYER. La séance est ouverte à 2 heures.

L'emprunt de Marseille M. DE GAVARDE demande l'ajournement du projet tendant à autoriser la ville de Marseille (Bouches-du-Rhône) à emprunter une somme de 1,500,000 francs.

Après une réplique de M. CHARVOT, rapporteur, le projet est adopté.

Le Budget extraordinaire L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le budget extraordinaire.

M. DE GAVARDE prend la parole au sujet de quelques projets d'intérêt local, notamment au sujet de l'emprunt demandé par la ville de Marseille.

Cette discussion soulève quelques incidents entre M. de Gavardie et M. Charvot, rapporteur, puis M. Buffet monte à la tribune et à la parole sur le budget extraordinaire.

M. le rapporteur de la commission du budget a parlé hier au nom de la commission, mais pas au nom de M. le ministre.

Les causes et les périls de la situation financière ont été élogieusement exposés hier par M. Chesnelong; ils l'avaient été avant lui, devant la Chambre, par M. le ministre des finances.

L'orateur met M. Tirard en opposition avec lui-même. Il a avoué les dangers de la situation et cependant il a déclaré que la situation était excellente.

La signification des mots a été changée. Aujourd'hui on appelle budget en équilibre un budget qui emprunte à la dette flottante non pas un million, mais des centaines de millions. Sans doute le mot excellent a changé ainsi de signification. Le pays a donné, beaucoup donné mais de cet argent quel emploi a-t-on fait?

Nous avons sans doute une prédilection pour la gestion financière de l'Assemblée nationale et nous n'avons le droit, car les difficultés d'ailleurs étaient grandes.

Chemins faisant, M. Buffet fait l'éloge de la politique financière de M. Thiers.

(La gauche proteste. — Vous l'avez renversé; c'est une interruption du même genre.)

L'orateur réplique en disant: « Il ne faut pas faire de divisions, » et il parle du plan financier de l'Assemblée nationale, dont les bases avaient été posées par M. Thiers. L'Assemblée a créé 600 millions d'impôts sans hériter. Elle a remboursé d'abord la Banque de France. Après le remboursement de l'emprunt à la Banque, on s'est occupé de l'amortissement.

M. Buffet cite un passage du travail de M. Mathieu-Bodet sur les finances françaises dans lequel il démontre que, si on avait continué à suivre le système financier de 1871, on serait dans une situation incomparable. Et il oppose à cette politique les placements de père de famille faits par le gouvernement au Tonkin ou ailleurs, (Approbation à droite.)

Parlant des conventions, l'orateur montre qu'on les a faites quand il était impossible de faire autrement; mais alors pourquoi avoir dépensé tous ces millions auparavant? On a absorbé les fonds des caisses d'épargne, mais on a surtout attaché au budget ordinaire un budget d'emprunt.

Malgré tout on arrive à un déficit latent irréfutable. M. le rapporteur essaie en vain de nier cette situation.

M. Buffet applaudit à la courageuse attitude du ministre des finances défendant à la Chambre les cent millions maintenus à l'amortissement.

M. le rapporteur assure qu'il n'y aura pas de

crédits supplémentaires, mais n'y a-t-il pas des dépenses certaines engagées et qui ne sont pas portées au budget, notamment les millions du Tonkin?

N'y a-t-il pas un projet pour la défense des côtes? N'y a-t-il pas un projet pour la réorganisation des bureaux du ministère de l'Instruction publique? Et la loi sur l'Instruction primaire. Et d'autres encore qui occasionneront des dépenses (M. Tirard fait des signes d'assentiment) et pour lesquelles il n'y a pas de ressources prévues. Et vous appelez cela un budget en équilibre!

Quelle est la cause de déficit? C'est qu'on a voulu tout faire à la fois: canaux, ports, chemins de fer, chemins vicinaux, écoles. Qui a dit cela? M. Tirard.

Comment a-t-on essayé de justifier cette gestion financière? On a dit: « n'est-il pas indispensable de satisfaire aux besoins d'une grande démocratie? Si les besoins d'une grande démocratie ont pour conséquence l'épuisement des ressources financières, je n'hésite pas à dire que cette grande démocratie est une grande calamité. (Sourires à droite.)

M. Léon Say estime le revenu de la France à douze milliards. Le budget prend trois milliards. Le gouvernement draine l'épargne, emprunte tous les jours pour ses grands travaux. Les départements et les communes suivent son exemple. C'est l'emprunt empressé.

On force à emprunter les communes qui s'y refusent. On a dit que le déficit était la règle des autres gouvernements; on aurait pu faire des exceptions. S'il y a une grande démocratie, ce sont les Etats-Unis. Elle a eu une grande grande dette. A-t-elle eu l'idée d'augmenter cette dette? Non, elle l'a réduite.

En Angleterre le chancelier de l'Échiquier a exposé dernièrement que les guerres du Transvaal et de l'Afghanistan avaient été payées et non reportées d'année en année. Voilà l'exemple à suivre.

L'orateur montre que d'autres pays, la Hollande, amortissent leurs dettes, tandis que nous augmentons la nôtre.

M. le ministre des finances ne se rend pas bien compte de sa situation. C'est l'intendant honnête et consciencieux d'un maître prodigue. (Approbation.) Il fait le possible pour éviter; quand il a tout épuisé, il cherche les ressources, les moins onéreuses et dit au public: « Mon maître est riche, sa situation est excellente. (Rires.)

Le ministre des finances a pour devoir d'imposer sa volonté, d'abord à ses collègues, ensuite au Parlement, ou de se retirer s'il ne veut pas assumer la responsabilité de la désorganisation des finances. Ce n'est pas ce qu'il fait. Il gémit et se résigne. On a fait une caisse: celle des écoles.

Quand on a une caisse il faut la remplir. On porte 30 millions au budget extraordinaire, à titre provisoire dit-on, qu'en aura-t-on? On ne trouve rien si bien au budget extraordinaire, qu'il ne voudrait pas sortir.

M. TIRARD, ministre des finances, adresse mal à l'aise une réponse en vain de protester contre l'augmentation de l'orateur.

M. BUFFET lui réplique qu'il rend au contraire hommage à ses intentions excellentes, mais insuffisantes. (Applaudissements.)

Il est indispensable d'aviser. M. Ribot disait: vous aboutirez à la désorganisation des finances, à moins que vous ne renégociez. Il n'est que temps.

La situation n'est pas désespérée, conclut l'orateur; le jour où elle le serait, je ne le dirais pas. Je crois qu'on peut y remédier, mais il ne faut pas attendre; il est temps d'aviser, mais il n'est que temps. (Applaudissements à droite.)

M. Tirard est satisfait de la situation, qui n'est rien d'alarmant. Il défend la conversion, les conventions et annonce qu'il faudra créer des nouvelles ressources.

La discussion est renvoyée à lundi. La séance est levée.

FEUILLETON DU 21 JANVIER 1884 — 56 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BÉLOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

VI

Cette exclamation allait lui coûter cher; mais, le marchand n'avait plus de tableau. M. le caissier lut sur son registre: Vendu au marquis de Blavo.

— Je le connais! s'écria M. le caissier en sortant précipitamment. Le marquis avait acheté ce tableau, non comme une œuvre d'art, mais comme un essai déjà remarquable d'un jeune homme appelé, selon lui, à un grand avenir. Il s'appelait, lui aussi, de l'enthousiasme de M. le caissier; il fut aussi tuteur que M. le caissier avait été jadis; il ne se dédit jamais payant ce contre un Rembrandt.

M. le caissier revint rue Montaigne triomphant. Antoinette lui pressa la main et le remercia avec chaleur.

Elle se mit à contempler le tableau; c'était superbe, M. le caissier et Iriel s'exaltèrent, eux aussi, de confiance, heureux de joie. Seul, le maître de dessin fit une moue dédaigneuse et se permit quelques critiques; il fut vivement repris: il ne s'y connaissait pas; c'était faux sur ce qu'il en disait; au reste, on ne se souciait plus de ses leçons. Il fut remplacé par un peintre sans valeur, qui comprit mieux son rôle.

Sous sa direction, avec son concours, elle s'appliqua à copier, à reproduire de toutes façons, sur le papier, sur la toile, cet œuvre de perfection. M. le caissier et Iriel venaient la voir travailler; ils la félicitaient, l'encourageaient.

Un jour, Iriel s'approchant du tableau pour mieux admirer fixa son regard sur le nom de Syramin, tracé en petites lettres brunes sur le gazon vert; ce nom le rendit rêveur.

— Syramin, murmura-t-il, c'est singulier, il me semble avoir entendu autrefois... — Prononcez ce nom-là et demandez Antoinette.

— Oui, mais je ne me rappelle pas où, ni par qui. Il est probable que je me trompe. Oui, c'est une illusion.

Moi, fit Antoinette, peu m'importe le nom... et le peintre! Je ne m'occupe que de l'œuvre; elle est admirable. A ces goûts artistiques était venu s'ajouter, on ne sait pourquoi, un grain de dévotion. Elle avait les offices à la Madeleine, d'abord; mais la Madeleine lui déplaît. Elle préférait Saint-Bulpiac; c'est là qu'elle avait prié enfant, auprès de sa mère! M. le caissier sollicitait la faveur de l'accompagner, mais elle la lui refusait; il ne croyait pas,

et elle ne voulait pas qu'il se contraignît à cause d'elle.

Un matin, Iriel, qui avait des affaires dans ce quartier, la vit descendre de voiture et monter avec Marie, sa femme de chambre, l'escalier de Saint-Bulpiac. Il entra derrière elles par curiosité. Il les vit s'agenouiller, puis, Antoinette se tourna vers Marie et lui dit un mot.

Marie sortit par une porte latérale. Quelques minutes après, elle revint et s'agenouilla de nouveau. Iriel allait s'en retourner, quand il les vit se lever toutes deux, et se diriger vers la porte par laquelle Marie était sortie quelques instants auparavant. L'office n'était pas terminé.

Intrigué de ce manège, il ne put s'empêcher de les suivre. Il arriva sur la place presque en même temps qu'elles. Un sacre était près de là; Marie et sa maîtresse y montèrent. La voiture partit rapidement.

Iriel demeura frappé de stupeur. — Est-ce qu'elle le tromperait! pensa-t-il; ce serait infernal!

Heureusement les soupçons d'Iriel n'étaient pas fondés; Antoinette n'était ni méchante ni dépravée; elle était malheureuse, et par suite, inconséquente et injuste.

Mais la passion de M. le caissier était jeune et ardente. Les premiers essais d'intimité avaient été donnés, froissés Antoinette. Alors seulement elle avait compris son imprudence. M. le caissier avait respecté ses résistances et l'isolement où elle s'était retranchée. Il s'était résigné à la gagner peu à peu par ses attentions, son dévouement, et par la contagion de cet amour dont son cœur débordait.

Mais, au lieu de la désarmer et de l'attendrir, les soins dont il l'entourait ne faisaient que l'irriter chaque jour d'avantage.

Cependant, il ne se décourageait pas; peut-être l'aimait-il davantage pour ses rigueurs et ses injustices. Orphelin de bonne heure, à trente ans il n'avait eu encore qu'à placer son cœur; nulle tendresse qui eût suppléé pour lui aux affections de famille. Alors il s'était jeté dans une vie de dissipation et de plaisir. Mais souvent, après les folles équipées, après les joyeux propos entre amis, il lui était arrivé, seul, de regretter que les créatures dont il faisait ses maîtresses ne pussent être ses sœurs! N'avait-il pas pris, un instant, au sérénus Angéline Proutan!

Ainsi, par un contraste étrange, cet homme, si habile et si sceptique en affaires, était, dans les choses de cœur, d'une naïveté et d'une confiance presque enfantine.

Après avoir traversé la vie et s'être usé à ses frotements, il avait gardé les illusions et l'exaltation aveugle de la jeunesse. Pris tout à coup d'une passion folle, il s'y était abandonné sans réserve. Son unique ambition était maintenant de la faire partager; et il poursuivait cette tâche avec une de ces obstinations sévères

qui ne tiennent aucun compte des obstacles qui ne les voient même pas.

On comprend ce que une telle situation pouvait contenir de désastres, d'autant mieux qu'Antoinette, sentant au fond de son cœur, aussi vivace qu'autrefois cet amour qu'elle avait cru éteindre, s'y abandonnait, s'y réfugiait en quelque sorte avec une imprudente sécurité. En effet, quel danger? Richard habitait l'Italie, il ne l'aimait pas!

De là ces caprices soudains, irrésistibles: elle se passionnait pour les fleurs, parce qu'il les aimait; pour la peinture, parce qu'il en faisait; pour l'Italie, parce qu'il l'habitait. Tout cela naturellement, sans la moindre arrière-pensée coupable.

Cette démarche, dont Iriel cherchait à pénétrer le secret, était simplement une visite à Mme Syramin.

Celle-ci fut vivement émue en revoyant Antoinette. Elle se rappela l'amour blessé, les souffrances, les lettres désolées de son fils, qui essayait vainement de dompter sa douleur par le travail. Elle dissimula cette impression et tâcha de parler de choses indifférentes; mais le nom de Richard lui revenait sans cesse à la bouche. Oh! était-elle mal, après tout, puisque Antoinette ne l'aimait pas!

Elle se laissa donc aller à parler de son fils. Ses progrès étaient inquiétants; il avait envoyé deux tableaux à l'atelier de tous; les commandes affluaient. Mais il y avait bien longtemps qu'il était absent, plus d'un an! Et, il ne reviendrait pas avant quatre ou cinq mois. Il était en ce moment à Florence. Il passerait par Venise et par Gènes. Antoinette écoutait sans parler et indifféremment

en apparence. Durant cette visite, elle ne dit guère qu'une chose: qu'elle aimait son mari et qu'elle était parfaitement heureuse.

En se séparant, elles s'embrassèrent, souriantes. Elles étaient prêtes à pleurer toutes deux.

Iriel n'eut guère l'occasion d'exercer la surveillance qu'il projetait. A partir de cette visite, Antoinette ne sortit presque plus: elle se plongeait dans de grandes tristesses; elle restait des journées inertes, rêveuse. Plusieurs fois Iriel la surprit essayant, à la dérobée, ses yeux humides.

Elle parlait souvent de l'Italie. Comme ce doit être beau, l'Italie! disait-elle.

Elle fit acheter des guides, des descriptions, des cartes. Elle les parcourait avidement. Elle mesurait combien il y avait de distance entre Paris et Florence, entre Florence et Venise.

M. le caissier savait par expérience que le meilleur moyen de lui faire accepter une chose, c'était de la demander comme une concession, pour lui faire plaisir, à lui.

C'est étonnant, dit-il un matin, plus je vais, plus je me sens fatigué, souffrant. La vie éternelle que je mène ne me convient peut-être pas. Antoinette ne répondit rien.

— Il me semble, continua-t-elle, qu'un voyage de quelques mois me ferait du bien. Oh! mon Dieu, peu importe où, en Angleterre, en Allemagne, en Italie.

(A suivre.)

